

## **AUTORISATION DES PARENTS**

Dans le cadre du dispositif ministériel d'AIDE PERSONNALISEE (circulaire n° 2008-105 du 6 août 2008), une autorisation écrite **des parents** est obligatoire. Les diverses modalités d'organisation de cette aide (lieu, jour, heure, enseignant) sont précisées ci-dessous.

Merci de retourner cette feuille à l'enseignant de votre enfant, complétée et signée  
Vous en remerciant par avance.

L'équipe enseignante

*Je soussigné(e), ( nom des parents ou tuteur ) :*

.....

*responsable de l'enfant ( nom, prénom de l'enfant ) :*

.....

*scolarisé en classe de ..... tenue par .....*

*autorise l'Ecole ci-dessus mentionnée, à le prendre en charge dans le cadre de ce dispositif :*

*- jour(s) de la semaine : .....*

*- horaire : de ..... à .....*

*- période : du ..... au .....*

*Cette aide se fera exclusivement à l'école.*

*Merci de prévenir l'Ecole en cas d'absence de votre enfant afin que l'enseignant concerné par l'Aide personnalisée ne se mobilise pas inutilement.*

**DATE :**

**SIGNATURE(S) :**